

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 22 JUILLET 2020**

N°CT2020.3/024-12

L'an deux mil vingt, le vingt deux juillet à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni au Palais des sports Robert OUBRON à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant le tiers des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Madame France BERNICHI, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Monsieur Julien BOUDIN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Maurice BRAUD, Madame Dominique CARON, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Régis CHARBONNIER, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, Madame Patrice DEPREZ, Madame Oumou DIASSE, Madame Virginie DOUET-MARCHAL, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Patrick FARCY, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Ludovic NORMAND, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Sonia RABA, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Eric TOLEDANO, Monsieur Axel URGIN, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur François VITSE, Madame Laurence WESTPHAL, Madame Mathilde WIELGOCKI, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Vincent BEDU à Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Bruno CARON à Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Claire CHAUCHARD à Monsieur Régis CHARBONNIER, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE à Monsieur Julien BOUDIN, Madame Marie-Carole CIUNTU à Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Gilles DAUVERGNE à Madame Corine KOJCHEN, Madame Catherine DE RASILLY à Monsieur François VITSE, Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Didier DOUSSET à Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Philippe GERBAULT à Madame Françoise LECOUFLE, Madame Julie GOMES CORDESSE à Monsieur Etienne FILLOL, Monsieur Bruno KERISIT à Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Philippe LLOPIS à Madame Françoise LECOUFLE, Madame Rosa LOPES à Madame Corine KOJCHEN, Monsieur Akli MELLOULI à Monsieur Laurent CATHALA, Madame Séverine PERREAU à Monsieur Michel SASPORTAS, Monsieur Arnaud VEDIE à Monsieur Patrick FARCY, Madame Marie VINGRIEF à Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Michel WANNIN à Monsieur Joël PESSAQUE.

Etaient absents excusés :

Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Jean-Raphaël SESSA.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/07/20
Accusé réception le	23/07/20
Numéro de l'acte	CT2020.3/024-12
Identifiant téléransmission	094-200058006-20200722-lmc118163-DE-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 22 JUILLET 2020**

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claude GAY.

Nombre de votants : 72

Vote(s) pour : 72

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/07/20
Accusé réception le	23/07/20
Numéro de l'acte	CT2020.3/024-12
Identifiant télétransmission	094-200058006-20200722-lmc118163-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 22 JUILLET 2020**

N°CT2020.3/024-12

OBJET : **Affaires générales** - Création de la commission de délégation de services publics. Election des membres

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-5, L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

VU le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

CONSIDERANT qu'en matière de délégations de services publics, la CDSP est appelée à analyser les candidatures, dresser la liste des candidats admis à présenter une offre et émettre un avis motivé à l'attention de l'autorité habilitée à signer la convention ;

CONSIDERANT que cette dernière engagera ensuite des négociations avec le ou les candidats sélectionnés et soumettra, à son tour à l'attention de l'assemblée délibérante, son avis motivé pour le choix du délégataire ;

CONSIDERANT qu'elle est également saisie pour avis sur tout projet d'avenant à un contrat de DSP entraînant une augmentation du montant global du contrat supérieure à 5% ;

CONSIDERANT que conformément à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, cette commission est présidée de droit par le Président, autorité habilitée à signer les conventions, ou son représentant ;

CONSIDERANT qu'elle est également composée de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, au scrutin secret ; qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de cinq membres suppléants ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE, REGULIEREMENT CONVOQUE,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/07/20
Accusé réception le	23/07/20
Numéro de l'acte	CT2020.3/024-12
Identifiant télétransmission	094-200058006-20200722-lmc118163-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 22 JUILLET 2020**

ARTICLE 1 : **CREE** la commission de délégation de services publics.

ARTICLE 2 : **DIT** que la durée du mandat des membres est liée à la durée du mandat des membres de l'assemblée délibérante.

ARTICLE 3 : **ELIT** les membres de la commission de délégation de services publics :

- Membres titulaires
 - Madame Claire CHAUCHARD ;
 - Monsieur Denis OZTORUN ;
 - Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET ;
 - Monsieur Gilles DAUVERGNE ;
 - Madame Carine REBICHON-COHEN.

- Membres suppléants
 - Monsieur Michel WANNIN ;
 - Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD ;
 - Madame Catherine DE RASILLY ;
 - Monsieur Jean-Edgar CASEL ;
 - Monsieur Joël PESSAQUE.

FAIT A CRETEIL, LE VINGT DEUX JUILLET DEUX MIL VINGT.

Le Président,



Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/07/20
Accusé réception le	23/07/20
Numéro de l'acte	CT2020.3/024-12
Identifiant télétransmission	094-200058006-20200722-lmc118163-DE-1-1